



**ARRÊTÉ N° 59-04-2026 FIXANT LES DATES
D'OUVERTURE ET DE FERMETURE
DE LA PÊCHE AU LAC PAVIN**

Le Maire de la Commune de BESSE & SAINT-ANASTAISE,

Vu les articles L.2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Rural,

Vu la loi du 21 juin 1898,

Vu l'article R610-5 du Code Pénal,

Considérant qu'il y a lieu de fixer les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche au Lac Pavin,

ARRÊTE

Article 1 : La pêche au Lac Pavin ouvrira le samedi 25 avril 2026 et fermera le dimanche 27 septembre 2026.

Article 2 : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Fait à BESSE & SAINT-ANASTAISE
Le 16 avril 2026

Le Maire
Lionel GAY

